



Monsieur le Préfet,

Madame la Conseillère Régionale,

Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil Départemental,

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

En préambule, nous souhaitons intervenir sur le « naufrage » du Figaro qui nous a profondément choqués. À l'orée d'une campagne des élections présidentielles très particulière, des idées que l'on pensait enfouies dans les oubliettes de l'histoire refont surface. Les thèses d'une extrême droite contre-révolutionnaire et hostile aux principes républicains sont quotidiennement diffusées, notamment par un *pas-encore-candidat*, bénéficiant du soutien médiatique et financier d'un milliardaire catholique traditionaliste. Ce poison antirépublicain est désormais présent dans les artères de la société, et surgit de manière éruptive à travers des expressions de presse ou de personnalités politiques. Récemment, le Figaro Magazine a présenté un recueil de textes auquel il est difficile d'associer le nom « d'enquête ». Il prétend révéler une dérive « bien organisée » d'endoctrinement de la jeunesse française par l'École (publique évidemment) et ses personnels qui profiteraient de leur situation pour militer plus que pour éduquer. Notre Ministre d'habitude si prompt à s'exprimer est resté très discret sur ce dossier du Figaro Magazine alors qu'il devrait le condamner et défendre l'engagement au quotidien de celles et ceux qui font vivre l'École publique laïque.

Pour le SE-Unsa et sa fédération, toutes ces manœuvres ne servent qu'à alimenter les défiances et le rejet de l'autre. Promouvoir les valeurs de la République demande une lutte volontariste contre la ghettoïsation scolaire et les ségrégations résidentielles et religieuses que subissent un grand nombre d'élèves. Un combat que s'est bien gardé de mener le ministre.

Revitaliser la République demande de prendre à bras le corps les défis du moment ; cela passe par la volonté de réunir une jeunesse, ou plutôt des jeunesses françaises, trop souvent séparées par des critères essentiellement sociaux, afin de mieux faire société par l'École.

L'UNSA Education souhaite rappeler l'importance qu'elle attache aux instances du dialogue social. Ce dernier contribue pleinement à la réussite du service public d'éducation, s'il entend les attentes et propositions de celles et ceux qui le font vivre, s'il rapproche les points de vue et permet de nouer des compromis. Malheureusement, force est de constater que depuis la loi de transformation de la fonction publique et la disparition progressive des instances, au-delà des réunions obligatoires, les échanges se sont complexifiés.

Concernant la crise sanitaire, si la décision de retour au niveau 2 pour l'ensemble des départements n'est pas une surprise compte-tenu de l'évolution du taux d'incidence, il

n'en demeure pas moins qu'il est difficile de faire appliquer une contrainte précédemment supprimée et des consignes changeantes. Cela devient presque notre quotidien. L'UNSA Education avait déjà exprimé au ministère ses craintes d'un tel scénario en demandant de la prudence par rapport à un allègement de protocole sans doute prématuré. Les craintes se sont vérifiées.

Le conseil constitutionnel a dernièrement tranché en défendant le droit au respect de la vie privée. Il n'en reste pas moins que Directeurs et personnels de Direction vont devoir continuer à gérer le suivi des élèves malades ou cas contacts avec les mêmes difficultés qu'auparavant. L'UNSA-Education rappelle ici sa revendication pour l'embauche pérenne d'aide administrative pour les Directeurs d'école. Dans ces opérations de contact-tracing elle serait plus que bienvenue. D'ailleurs à l'étude des documents bilan, l'accueil de 480 jeunes en service civique dans le département montre bien que les écoles ont besoin d'aide (certaines n'ayant pas pu recruter faute de candidats) et que la ruralité n'est absolument pas un frein à leur recrutement. On en profite pour saluer ce dispositif qui peut être synonyme d'opportunité et constitue une réelle passerelle vers le monde du travail pour certains jeunes.

À l'heure où l'Éducation Nationale n'a jamais autant peiné à recruter et assurer la présence d'un enseignant devant chaque élève, l'État décide de façon unilatérale l'instauration d'un nouveau mode d'affectation des personnels qui va encore réduire la capacité à pourvoir les postes des écoles et établissements les plus délaissés à l'échelle nationale, tout en réduisant l'offre de mobilité ouverte à tous.

Profilage illisible de postes sur tout le territoire et mutations opaques, tel est le nouveau visage de la mobilité des personnels que dessine le gouvernement, sous-couvert d'expérimentation. Au-delà du climat délétère qu'un recrutement sur profil installe dans les équipes, c'est un verrouillage de la mobilité des personnels et un creusement de l'écart entre les zones qui sont les plus sollicitées et celles qui se vident un peu plus chaque année, qui s'annonce.

Les opérations de mutation sont au croisement des projets individuels de mobilité et de l'état des besoins en personnels. L'instauration de coupe-files ne fera qu'accentuer les déséquilibres. Aux rémunérations très en deçà des attentes, à une réforme de la formation illisible et insécurisante, s'ajoute donc un nouveau frein à l'attractivité du métier d'enseignant : des conditions de mobilité géographique réduites et opaques. Ce n'est pas ainsi que le ministère, in fine, va pourvoir les postes où les élèves ont le plus besoin de personnels titulaires et stables.

Nous l'avions dénoncé, les postes supprimés dans le second degré auxquels se sont substituées des HSA mettent en tension le système mais également les personnels sous une lourde charge de travail, encore aggravée par l'alourdissement des effectifs dans les classes, conséquence de la progression démographique dans le second degré. **Nos remontées font état de l'incapacité de plusieurs territoires à recruter des AED et des contractuels.** Le fonctionnement au quotidien des établissements s'en trouve chaotique. Les besoins des élèves restent également sans réponse dans de très nombreux endroits par **manque d'assistants sociaux, de psychologues, d'infirmières, sans parler de la pénurie de médecins de l'éducation nationale qui s'aggrave d'année en année.** A ceci s'ajoute que, dans le premier comme dans le second degré, beaucoup d'élèves en situation de handicap restent sans solution

d'accompagnement ou bien avec des temps d'accompagnement déconnectés de leurs besoins réels. Les personnels se retrouvent face à des dilemmes éthiques usants et décourageants.

L'Unsa Education revendique un bâti scolaire en phase avec la nécessité de protéger les élèves comme les personnels. La cellule « *bâti scolaire* » créée au ministère dernièrement, suite aux dysfonctionnements constatés lors de la crise sanitaire le permettra peut-être. Mais le bâti scolaire doit aussi s'emparer des questions sociétales telles que l'écologie et nous ne pouvons qu'accueillir avec bienveillance tous les moyens mis en œuvre pour la rénovation d'établissements scolaires et dans des constructions innovantes et respectueuses de l'environnement.

Nous finirons notre déclaration sur une autre question sociétale qu'est l'école inclusive. Nous souhaitons alerter l'assemblée sur la dégradation des conditions de travail des personnels de l'éducation nationale liée au manque de moyens alloués qui ne permettent pas une inclusion de qualité. Outre le manque de moyens humains pour accompagner nos élèves en situation de handicap (manque d'AESH, manque de Psy-EN, fermeture des RASED d'année en année) il faut ajouter les délais de traitement des notifications MDPH qui mettent à mal les écoles, les personnels, les élèves et leurs familles qui se retrouvent en situation d'attente délicate. Les Psy-EN en nombre insuffisant voient d'ailleurs leur périmètre d'intervention s'élargir, ce qui ne leur permet pas d'établir le suivi qu'ils souhaiteraient apporter aux élèves, réduisant ainsi leurs missions à des bilans en masse afin de respecter des contraintes calendaires d'orientation.

Les enseignants font tout ce qu'ils peuvent, et à l'UNSA-Education, nous défendons l'école inclusive lorsqu'elle est de qualité. C'est pourquoi nous nous devons de porter la parole de nos collègues qui n'ont pas de cape de super-héros et tirent la sonnette d'alarme sur tout le territoire en cette rentrée.

Nous vous remercions pour votre attention.

Pour l'UNSA Education : Hélène MALETERRE – François MARTY